

**DEUXIEMES RENCONTRES NATIONALES DES ELUS
DES COMMUNES TOURISTIQUES**

**Conclusions de la journée du 1^{er} Février
par Gilbert BLANC-TAILLEUR, Maire
de Courchevel et Didier BOROTRA,
Sénateur-Maire de Biarritz**

**Allocution de Léon BERTRAND,
Ministre délégué au Tourisme**

Courchevel - Jeudi 1er février 2007

Gilbert BLANC-TAILLEUR, Maire de Courchevel, Président de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne

Monsieur le Ministre, c'est un grand plaisir pour le Président BOROTRA et moi-même de vous accueillir à Courchevel à l'occasion de ces deuxièmes Rencontres Nationales. Nous sommes d'autant plus sensibles à votre présence que votre agenda vous contraint à effectuer ce déplacement dans un délai très court. Merci encore de votre présence.

Cette journée a été consacrée à trois ateliers, qui nous ont permis de revenir sur des thèmes chers à nos deux Associations. D'abord la réforme de la procédure UTN dont nous avons bien perçu les difficultés posées par son application. J'espère que cela contribuera à la rédaction de la circulaire en cours d'élaboration. Ensuite, la réforme des stations classées, que vous avez initiée et portée avec succès au Parlement. C'est l'occasion de souligner l'efficacité avec laquelle est conduite la concertation auprès des associations nationales d'élus des communes touristiques. Les textes réglementaires sont en cours de rédaction. Nos associations apportent ensemble, dans un esprit constructif, leur contribution technique. Monsieur le Ministre, il faut cependant veiller à ce que cette réforme reste attractive pour les maires tant dans la définition des critères d'identification des communes touristiques que des stations de tourisme. Il faut aussi éviter les lourdeurs de procédure et ne pas produire des dossiers portant demande de classement dont le contenu pourrait, à terme, décourager les demandeurs. Enfin nous avons parlé de FAMILLE PLUS, autre dossier que votre Ministère soutient activement. Nous vous en remercions.

Je dirai à présent un mot du déficit d'enneigement qui a marqué les vacances de Noël et le mois de janvier. Notre association a saisi le Premier Ministre de cette question, compte tenu de la diversité des situations dans les différents massifs et au sein de chaque massif. La situation est préoccupante. Des mesures spécifiques seront nécessaires pour y faire face, si l'on ne veut pas affronter une véritable crise. Les directions départementales du travail doivent recevoir des instructions précises pour appliquer de manière uniforme des dispositions particulières. Malheureusement, il faudra peut-être aller au-delà du dispositif prévu par la circulaire de 1997, notamment quant aux types d'avances de trésorerie et, pour certaines communes, par un versement anticipé du douzième de DGF. Si cette situation ne s'est pas améliorée à l'issue des vacances de février nous risquons de connaître une crise majeure. Restons néanmoins optimistes : des précipitations sont annoncées en fin de semaine.

Enfin Monsieur le Ministre, je souhaite vous dire que depuis que vous avez la responsabilité du Ministère du tourisme, nos associations nationales d'élus ont apprécié l'attention que vous avez toujours portée à nos dossiers, ainsi que les relations avec votre cabinet et votre administration. Je tenais à vous le dire, au regard des échanges que nous connaîtrons cette année. Monsieur le Ministre, bienvenue à Courchevel, et encore une fois merci de votre présence parmi nous.

Didier BOROTRA, Sénateur-Maire de Biarritz, Président de l'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques

Monsieur le Ministre. Depuis que vous exercez la responsabilité du Ministère du tourisme, vous avez été présent à toutes les assemblées générales de nos associations. Je tiens à vous en remercier. Cela a créé un climat de confiance et de discussion entre nous, qui a fait progresser beaucoup de dossiers. Cette période pendant laquelle vous avez été à la tête du Ministère du tourisme aura été finalement heureuse et utile pour le tourisme. De nombreux problèmes qui étaient posés depuis longtemps ont trouvé une solution, même si je sais qu'il ne faut jamais baisser la garde ! Une loi appelle des décrets et des arrêtés, et nous veillerons à ce que ces derniers y soient bel et bien conformes. Mais je souhaitais vous remercier vivement pour le travail qui a été réalisé en commun et qui, au cours de cette législature, aura très clairement marqué la transformation du panorama touristique de notre pays.

Monsieur le maire de Courchevel, c'était une bonne idée que d'organiser nos deux assemblées générales en même temps, dans votre station. D'abord parce que cela permet à certains de découvrir votre magnifique ville, ensuite parce que cela témoigne fortement du travail mené en commun par nos associations. On est efficace lorsque l'on est uni, que l'on discute ensemble. Je salue avec un plaisir particulier le président de l'ANEM. Nos trois associations et d'autres ont vocation à travailler ensemble, à être des interlocuteurs lucides de la puissance publique et de l'administration. Ces assemblées générales nous permettent de nous rencontrer et d'approfondir les problèmes ensemble. Pour l'homme du littoral que je suis les questions d'UTN sont relativement complexes, tout comme pour toi – mon cher maire ! – le sont sans doute les problématiques de

qualité des eaux de baignade ! Monsieur le Ministre, je veux souligner cette unanimité, ce travail en commun des associations.

Nous avons aussi tenté de réfléchir à la politique menée par l'Union Européenne en matière de tourisme. Demain, un certain nombre de personnalités connaissant bien ces politiques nous éclaireront sur ces sujets. La création de l'Europe, la disparition des frontières, l'existence d'une monnaie unique, la libre circulation des personnes, rendent la concurrence de plus en plus vive en matière touristique. Nous devons être de plus en plus attentifs à ce que font nos voisins. L'Union Européenne ne peut pas considérer qu'il n'y a d'aide à apporter qu'aux pays les moins développés. Il nous appartient donc à tous de forcer ses responsables au dialogue dans ce domaine. Il y a d'ailleurs beaucoup à faire. Par exemple, d'inquiétantes perspectives s'ouvrent avec la directive sur les eaux de baignade. Bien que je la trouve légitime, il me semble impensable qu'une telle directive ait été émise sans que les conséquences sur les stations balnéaires et les investissements à réaliser pour se mettre en conformité aient été évalués. La relation avec l'Union Européenne et la concurrence avec les autres pays européens seront déterminants dans le développement de nos communes touristiques et de l'économie touristique en général. Nous avons donc voulu ouvrir ce débat ensemble.

Enfin, nous avions tous été fort inquiets d'apprendre que le tourisme pourrait être exclu des contrats de plan entre les régions et l'Etat, alors que nombre d'investissements qui sont à faire par les communes et les territoires touristiques ne pourront l'être qu'avec l'aide des collectivités territoriales, départementales ou régionales. Vous avez réussi à le faire réinscrire, ce qui n'était pas simple. Néanmoins cela reste insuffisant. Il faut que nous fassions pression pour que la dimension touristique soit prise en compte dans les négociations en cours, sachant que cela sera l'un des moteurs les plus importants du développement de l'économie et de la création d'emplois dans de nombreuses régions. Ainsi, « l'essai reste à transformer » dans ce domaine.

Monsieur le Ministre, je vous remercie de votre présence. Monsieur le Maire, je vous remercie de votre amitié, et de votre accueil exceptionnel.

Allocution de Monsieur Léon Bertrand,

Ministre Délégué au Tourisme

Je vous salue toutes et tous. Madame la sous-préfète, chère Françoise FUGIER, messieurs les Présidents, cher Didier BOROTRA, cher Gilbert BLANC-TAILLEUR, cher Martial SADDIER. Je salue aussi Vincent ROLLAND, Marc FRANCINA, et Pierre HERISSON. Je salue Philippe MOST, ainsi qu'un ami, André PLAISANCE – le maire de Saint-Martin de Belleville. Je salue tous les élus ici présents.

Mes chers amis, je suis très heureux de vous retrouver ici à Courchevel pour ces deuxièmes Rencontres Nationales des Elus des Communes Touristiques. Je tiens à remercier son maire, Gilbert BLANC-TAILLEUR, qui préside avec passion l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne. Le choix de Courchevel était incontournable car au-delà de la double casquette de son premier magistrat, la commune que gère Gilbert BLANC-TAILLEUR constitue un cas d'école. Soixante ans après sa création Courchevel est devenue l'une des stations les plus prisées de Savoie. Elle se situe, il est vrai, au cœur des Trois Vallées, qui constitue le plus vaste domaine skiable du monde, avec plus de 600 kilomètres de pistes balisées. Mais surtout, Courchevel s'est imposée une vraie stratégie de conquête des clientèles étrangères, en privilégiant une offre hôtelière de grand confort unique en France, puisqu'elle compte aujourd'hui 34 hôtels 3 et 4 étoiles. Un séjour sur deux est acheté par un étranger avec – contrairement à certaines idées reçues – une forte prédominance de la clientèle Britannique, qui représente plus de 70 % des séjours contre 8 % seulement pour les Russes.

Cette stratégie de captation des clientèles haut de gamme ne peut pas, bien entendu, être généralisée, car nous devons maintenir une large gamme d'hébergements pour que la pratique du ski ne s'adresse pas seulement à une élite. Mais elle permet néanmoins de diffuser une stratégie d'excellence que beaucoup ici ont déjà mis en œuvre avec profit. L'avenir leur donnera certainement raison : les chiffres publiés il y a trois jours par l'Organisation Mondiale du Tourisme le montrent déjà clairement. Le tourisme mondial poursuit son expansion, avec un rythme de croissance très soutenu, 4,5 % en 2006 et 842 millions d'arrivées internationales, ce qui est un chiffre supérieur aux attentes. La France, première destination mondiale – et qui devrait le rester jusqu'en 2020 – doit largement profiter de cette manne touristique, à condition d'adapter constamment son offre pour répondre aux exigences croissantes des touristes en matière de sécurité et de rapport qualité/prix. Le programme riche et dense de ces Rencontres sera donc l'occasion, pour l'ensemble des élus et des professionnels présents, de faire un tour d'horizon des évolutions réglementaires récentes, mais aussi de mieux appréhender les mutations de la demande. Je retiens en particulier les ateliers consacrés aujourd'hui à la procédure concernant les UTN, les stations classées, et le label FAMILLE PLUS. Ces trois thèmes constituent des sujets phare de mon action ministérielle et figurent parmi les résultats dont je suis le plus fier. Ils n'auraient pu voir le jour sans votre appui, et la très grande qualité des rapports que j'ai toujours entretenus avec Didier BOROTRA, Gilbert BLANC-TAILLEUR et leurs équipes, en particulier Jean-Louis LE BRAS et Géraldine LEDUC, laquelle a beaucoup insisté ces dernières semaines pour que je sois présent ce soir. Géraldine est aujourd'hui vice-présidente de l'association « Femmes du tourisme », dont je suis l'heureux parrain.

La réforme des UTN qui vous a été présentée ce matin permet de simplifier les procédures en créant un nouvel échelon départemental pour les créations de faible importance. Il s'agit ici d'améliorer notre capacité de réaction et de privilégier la proximité des décisions, ce qui est conforme à notre intérêt à tous, tant l'Etat que les professionnels et les collectivités.

Concernant la réforme des stations classées, elle constitue la clé de voûte de mon action et la disposition phare de la loi Tourisme du 14 avril 2006, puisqu'elle concerne un grand nombre de collectivités, c'est à dire 520 stations et plus de 3 000 communes. Le classement quant à lui a ramené à une seule catégorie les 6 anciennes. La distinction de « station classée de tourisme » sera désormais attribuée par décret simple pour 12 ans, tandis que les communes touristiques bénéficient de cette dénomination par simple arrêté préfectoral pris pour 5 ans.

Enfin seules les communes ayant structuré une offre touristique d'excellence pourront être érigées en stations classées de tourisme. Un groupe de travail se réunit depuis le 6 mai 2006 autour de la Direction du tourisme pour préparer le décret d'application de la réforme. A terme nous visons un nombre de 3 000 communes touristiques et de 300 à 400 stations classées de tourisme. Je sais que la présentation qui a été faite vous a quelque peu interloqués : je tiens à rappeler que l'objectif

de la loi, qui reste celui que nous viserons jusqu'au bout, consiste à simplifier la procédure. Aussi il n'est pas question pour nous de compliquer quoi que ce soit. Nous sommes sortis d'un système compliqué où la procédure pouvait durer de 3 à 15 ans : cette fois-ci, elle ne dépassera pas 18 mois et, par conséquent, il ne s'agit pas de mettre en place des obstacles inutiles. Il est vrai, comme l'a rappelé Didier BOROTRA, qu'il faut se montrer vigilants quant aux décrets et circulaires d'application, car c'est dans les détails que se cache parfois le diable. Nous sommes vigilants, et nous y travaillons actuellement. Le travail que vous faites aujourd'hui et que vous ferez demain constituera un apport, et il n'est pas question pour nous de sortir un décret ou une circulaire d'application sans qu'il y ait une ultime concertation, pour que les choses soient conformes à ce que nous avons souhaité au départ, c'est-à-dire une simplification visant à une plus grande efficacité.

Concernant le troisième atelier, je souhaite rappeler mon attachement au label FAMILLE PLUS, qui a bénéficié d'un très bel article dans *Le Monde* daté du 27 janvier dernier. Ce label très exigeant en matière d'accueil et de service pour les familles regroupe aujourd'hui 67 stations dont 48 en montagne. Selon une enquête effectuée en Isère pendant l'hiver 2005-2006, près de 80 % des clients des stations viennent avec un enfant au moins. Mon Ministère participe au financement de ce label et soutient très vigoureusement cette initiative, qui a permis d'unifier les dispositifs existants pour les stations du littoral, pour celles de la montagne, des campagnes et des villes. J'ai été très heureux d'entendre les témoignages qui montrent que nous sommes sur la bonne voie, d'autant que cette démarche s'inscrit dans le Plan Qualité Tourisme que mon Ministère applique depuis bientôt deux ans. Je souhaite donc, avec un peu d'avance, adresser mes chaleureuses félicitations aux lauréats des trophées FAMILLE PLUS.

J'ai entendu aussi le témoignage de l'adjoint au Maire de Bordeaux. Il a profité de l'occasion pour faire la publicité de sa ville, ce qui est normal pour un élu, mais il a aussi évoqué le label Tourisme et Handicap. Au moment où Vincent Rolland a présenté son rapport au Premier Ministre, nous savons bien que nous traversons des difficultés qui croîtront à l'avenir : compte tenu du réchauffement climatique il faudra rechercher les meilleurs équilibres entre l'exigence économique et le respect de l'environnement. Autrement dit, il faut tendre à une diversification de l'activité, ce qui signifie réfléchir à des produits nouveaux, et cibler des publics nouveaux. Ce label Tourisme et Handicap peut constituer une façon de chercher ces publics, qui peuvent apporter un « plus ». Il apporte une double réponse, à la fois sociale – en permettant à celles et ceux qui n'ont pas toujours la chance de se déplacer en vacances de le faire – et économique : une personne handicapée dépense, comme tout le monde, et se déplace généralement avec sa famille. Ce public représente donc un marché, et il faut adapter les équipements pour répondre à ces exigences nouvelles. Enfin, nous tendons à la création d'un label visant le public des seniors, qui devient de plus en plus intéressant. J'ai confié à Philippe MOST un rapport sur ce sujet. Les Espagnols sont très en avance sur nous et développent depuis quelques années une politique en direction de ce public. Ils en retirent d'importants bénéfices. Les seniors, généralement, agrandissent les « ailes » des saisons en prenant leurs vacances lorsque ces saisons sont les moins fortes. Cela permet aux professionnels d'élargir leurs activités, et de donner du travail aux saisonniers. Ces seniors, par ailleurs, sont moins malades lorsqu'ils se déplacent : ils consomment moins de prestations de sécurité sociale, et c'est aussi une bonne chose pour eux ! Ainsi, je ne saurais que vous conseiller d'aller dans cette voie, de développer cette politique « gagnant-gagnant », qui devrait permettre à la montagne d'offrir des activités dans toute sa plénitude.

Avant de vous quitter, je souhaite vous redire le grand plaisir qui a été le mien d'œuvrer à vos côtés pendant toutes ces années pour une plus grande reconnaissance du tourisme français. Ce combat se poursuit au plan national mais aussi européen. L'après-midi du 2 février sera ainsi très largement consacrée au thème du tourisme en Europe. Au niveau communautaire l'industrie européenne du tourisme contribue pour plus de 4 % du PIB, et représente environ 2 millions d'entreprises occupant près de 4 % de la population active totale, soit environ 8 millions d'emploi. Si l'on prend en considération les liens avec d'autres secteurs d'activité la part du tourisme dans le PIB est estimée à 11 %, et ce secteur fournit du travail à plus de 12 % de la population active, c'est à dire 24 millions d'emplois. On sait par ailleurs que le tourisme connaît une croissance remarquable. Le taux de création d'emploi dans ce domaine est supérieur à la moyenne de l'économie européenne dans son ensemble, notamment dans le secteur des hôtels, cafés, restaurants. C'est dire que le tourisme joue un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de la stratégie de Lisbonne, à laquelle le Conseil Européen de 2005 a donné un nouvel élan, en concentrant l'action de l'Union Européenne sur deux missions essentielles : réaliser une croissance plus forte et durable, et créer des emplois plus nombreux et meilleurs. C'est pourquoi, chacune et chacun à notre niveau, il faut agir pour que la prise de conscience du rôle économique du tourisme

se fasse au niveau européen. Il faut savoir sensibiliser nos collègues prenant des décisions qui nous concernent pour faire valoir les intérêts du tourisme. De même que j'encourage la création d'une grande confédération des industries du tourisme au plan national, je pense que l'industrie européenne du tourisme devrait mieux se faire entendre. Je sais que je peux compter sur vous tous ici pour relayer ce message. Les échéances qui approchent sont propices, et je souhaite de tout cœur que celui ou celle qui me succédera saura percevoir toutes les richesses de ce secteur, pour lesquelles nous nous sommes tous battus ensemble.

Enfin, je voudrais répondre à Gilbert – et je reconnaiss là la ténacité des montagnards ! – qui a rappelé les problèmes que vous pourriez rencontrer faute d'enneigement dans les prochaines semaines. Dès que sont apparues les premières difficultés, les parlementaires sont montés au crêneau. J'ai d'ailleurs constaté que les montagnards, qu'ils soient de gauche ou de droite, savaient tout à fait s'unir et tenir le même discours lorsque de tels problèmes se posent. Nous avons donc été alertés très rapidement, et quelques réunions se sont déjà tenues à la Direction du tourisme. La semaine prochaine, une réunion interministérielle aura lieu à Matignon pour évaluer les compensations qui seraient apportées si ce problème d'enneigement perdurait.

Mesdames et Messieurs, mes chers amis, j'ai toujours eu un grand plaisir à venir vous rencontrer. Chez les montagnards en effet il règne un esprit particulier, fait d'obstination, de volonté farouche, d'esprit presque « clanique » - mais qui vise à l'intérêt de tous. Cela ressemble à certains égards à ce que je connais chez moi, en Guyane. C'est la raison pour laquelle j'éprouve une réelle émotion à dire peut-être mon dernier discours ici, dans cette configuration, en tant que Ministre délégué. J'ai toujours éprouvé un vif plaisir à partager avec vous, à chaque fois que j'ai eu l'occasion de venir ici. Je vous remercie.